

tenue sous la présidence de Monsieur BAILLARD, assisté(e)
de Madame LECLERE et Madame COLLIN, Conseillères
En présence de Monsieur HORN, Rapporteur public
Madame DEREUMAUX, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2412978	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord née le 24 juin 2024 portant refus d'abrogation de l'arrêté du 22 avril 2021 (OQTF) et refus de communiquer les motifs.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître LEFEBVRE Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2501506	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus d'abrogation de l'arrêté d'obligation de quitter le territoire.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2503589	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BAILLARD
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de délivrance de carte de résident	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître GUILLAUD Maeliss
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2505247	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 26 novembre 2024, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, et fixant le pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître RIVIERE Eurielle
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
05)	DOSSIER N° 2505494	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 08 juin 2025, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2505499	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 5 mai 2025, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours, et fixant le pays de destination.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître LOKAMBA OMBA Michel
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 00

07)	DOSSIER N° 2505738	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 10 février 2025, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
08)	DOSSIER N° 2505909	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 6 février 2025 portant refus de délivrance de la carte de résident assorti d'une obligation de quitter le territoire français, octroyant un délai de départ volontaire de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement, portant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an. Nationalité ivoirienne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2506982	RAPPORTEURE: Madame Marke LECLERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 22 juin 2025 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixe le pays de destination et porte interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

11 heures 00

10)	DOSSIER N° 2307381	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord du 7 juillet 2023 portant classement sans suite de la demande de renouvellement de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
11)	DOSSIER N° 2308556	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision implicite de rejet de du Préfet du Nord d'une demande en délivrance d'un certificat de résidence algérien, mention « Vie privée et familiale »		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MAACHI Farid
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2412918	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du préfet du Pas-De-Calais en date du 16 décembre 2024 portant assignation à résidence.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
13)	DOSSIER N° 2502846	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 09 mars 2025, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de trois ans.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BROISIN Orsane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

11 heures 00

14)	DOSSIER N° 2502848	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 21 décembre 2024, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
15)	DOSSIER N° 2503256	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais du 21 octobre 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdisant le retour sur le territoire pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
16)	DOSSIER N° 2503266	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 21 octobre 2024, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

11 heures 00

17)	DOSSIER N° 2503267	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais en date du 21 octobre 2024, portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire sous trente jours, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
18)	DOSSIER N° 2504837	RAPPORTEURE: Madame Charlotte COLLIN
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du préfet du Nord en date du 30 avril 2025, portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Arrêté le 27/02/2026		
Le président du tribunal		